

## AIDES FINANCIERES POSSIBLES

Les aides financières sont possibles,  
sous conditions :

- ∞ Bourse de la Région
- ∞ Promotion professionnelle  
(prise en charge par l'employeur)
- ∞ Autres prises en charge  
(Pôle emploi, FONGECIF, ANFH ...)

Institut de Formation  
d'Aides-Soignants  
du Centre Hospitalier  
de l'Ouest Vosgien  
30 rue Sainte Marie  
88300 NEUFCHATEAU

Téléphone : 03 29 94 83 00

Télécopie : 03 29 94 49 83

e-mail : [secretariat-ifas@ch-ouestvosgien.fr](mailto:secretariat-ifas@ch-ouestvosgien.fr)

[www.ch-ouestvosgien.fr](http://www.ch-ouestvosgien.fr)

rubrique instituts de formation

Adresses utiles

**Agence régionale de santé de Lorraine**  
3 Boulevard Joffre - CS 80071  
54036 NANCY Cedex

**Région Grand Est**  
Place Gabriel Hocquard  
57036 METZ



## Institut de Formation d'Aides-Soignants de NEUFCHATEAU

Formation  
préparant au  
**Diplôme d'Etat**  
d'Aide-Soignant



# LES EPREUVES DE SELECTION

(Cf. Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide soignant)

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation.

Les épreuves se déroulent sur Neufchâteau.

**Les dossiers d'inscription sont disponibles, chaque année, à compter de début décembre au secrétariat de l'IFAS ou sur le site internet : [www.ch-ouestvosgien.fr](http://www.ch-ouestvosgien.fr) rubrique Instituts de Formation.**

## Pour le cursus complet

Les épreuves de sélection sont composées d'une épreuve écrite d'admissibilité et d'une épreuve orale d'admission.

## Epreuve écrite de 2 heures

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'écrit. En sont dispensés les titulaires d'un diplôme de niveau Bac et plus, ou d'un niveau BEP-CAP du domaine sanitaire et social.

Elle est composée d'une analyse de texte de culture générale portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social et d'une série de questions dans les domaines de biologie humaine et aptitudes numériques.

## Epreuve orale de 20 minutes

Précédée d'une préparation de 10 minutes, elle est réalisée devant un jury de 2 personnes sur un thème sanitaire et social ainsi que sur les motivations du candidat.

## Pour le cursus partiel

Les titulaires des diplômes d'auxiliaire de puériculture, d'ambulancier, d'auxiliaire de vie, de la mention complémentaire d'aide à domicile, d'aide médico-psychologique, d'assistant de vie aux familles ont accès à la formation en cursus partiel.

Les candidats au cursus partiel sont sélectionnés sur dossier et entretien.

# LA FORMATION

L'IFAS accueille 30 cursus complets et 3 cursus partiels.

**Le référentiel de formation** définit le métier et le rôle de l'aide-soignant qui « est de dispenser, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne ».

**La formation en cursus complet** se déroule sur 10 mois. Elle alterne enseignement théorique et stages.

## Enseignement Théorique

Il est composé de 17 semaines d'enseignement en Institut comprenant 8 modules de formation.

## Enseignement clinique

Il se déroule sur 24 semaines de stages (6 périodes de 4 semaines) réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales, notamment sur le CHOV ou dans les établissements des départements limitrophes.

**La formation en cursus partiel** s'effectue par unité de formation. L'unité correspond à un module théorique et d'un stage clinique, pour 6 modules sur 8.

Les lieux de stage sont choisis en fonction des objectifs d'acquisition de la compétence.

Cette formation fait l'objet d'un contrat pédagogique.

## L'accompagnement en formation

Il est réalisé par des suivis pédagogiques individuels et collectifs ainsi que par des visites sur les terrains de stage, en lien avec les professionnels.

## Les pratiques innovantes

Les méthodes pédagogiques s'orientent vers les analyses de pratiques, la pédagogie inversée et la simulation en santé.

L'institut de Neufchâteau a créé une chambre de simulation, soit une reproduction d'une chambre de patient équipée d'un système informatique, de caméras et d'un mannequin connecté.

